

Depuis plusieurs années, le **Syndicat du Bassin de la Vouge** confie à la **Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles** les

OPERATIONS DE REGULATION DES POPULATIONS DE RAGONDINS



LE RAGONDIN, une nuisance pour l'Homme et son environnement

Outre les risques de **transmission de diverses maladies aux hommes et aux animaux**, dont la leptospirose, le ragondin est source de nuisances sur l'environnement :

- Dégradation des berges des cours d'eau avec risque de chute pour l'homme, le bétail et les engins agricoles.
- Dommages aux cultures.
- Modification de l'équilibre de la rivière et destruction des milieux sensibles (roselières).
- Risque de percement de digues, d'inondations et dégradation des lagunage.

Piégeurs, chasseurs, bénévoles :

ces opérations ne pourront être efficace qu'avec votre concours

Afin d'être efficace, **tout le territoire doit être couvert.**

Contacter l'animateur FREDON pour savoir :

- comment rejoindre le réseau de bénévoles,
- connaître la réglementation et les modalités de régulation.

(la destruction de ragondins par piégeage à l'aide de boîtes reprises (pièges cages) ne nécessite ni homologation ni agrément du piégeur)

Vous pouvez soutenir cette action :

■ **Promeneurs, usagers des cours d'eau, pêcheurs :**

Respectez les pièges mis en place. Ils sont sélectifs et permettent de ne prélever que les espèces nuisibles. Evitez le contact avec les animaux et les eaux stagnantes, afin de limiter les risques de contamination par la leptospirose.

■ **Agriculteurs, propriétaire fonciers :**

Signaler tout dégât et accordez votre autorisation de destruction aux piégeurs et chasseurs. Permettez leur accès aux parcelles. **Ils agissent dans votre intérêt.**

Pour tout renseignement :



Arnaud BELLINA / Elise LONGET
Chargés de mission
FREDON Bourgogne
06.24.13.40.35 / 07.80.01.14.25



Julie CARRAUD
Technicienne de rivière
Syndicat de la Vouge
06 84 56 20 66